

DELIBERATION N°2022-05-11-2.7

Séance du 11 mai 2022

Point n°2.7 : Offre de formation – LMD – modification du parcours M1 Droit pénal et carrières judiciaires

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;

VU la délibération du Conseil de la composante DROIT ET SCIENCES POLITIQUES ;

Après délibération, approuve les modifications demandées par la composante, de la maquette du parcours **M1 Droit pénal et carrières judiciaires**, mention **Master Droit pénal et sciences criminelles**, pour l'année universitaire 2022-2023.

Les documents sont annexés à la délibération.

Membres en exercice	29
Nombre de votants	19
Voix pour	14
Voix contre	0
Abstentions	5

Nantes, le 13 mai 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés

